

TAP de 15h45 à 16h45 : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Des incivilités envers les animateurs par certains enfants et également par des parents ont été relevées.

Les animateurs encadrent vos enfants ¾ d'heure. Ce temps précieux ne peut pas uniquement servir à rappeler les règles évidentes de respect.

Nous vous informons que des enfants sont passibles d'exclusion si leurs comportements ne changent pas.

Nous vous remercions de relayer ce message à vos enfants

Le temps d'animation doit rester un plaisir pour tous.

Nous vous informons également que vous devez venir chercher à l'heure votre enfant, faute de quoi il sera placé en accueil périscolaire à partir de 10 minutes de retard. Une facture sera alors émise.

Enfin nous vous informons que les TAP n'ont aucun caractère obligatoire.

Merci de votre compréhension.

Géraldine Crochard - Mairie Etival lès le Mans

Retrouver le Compte rendu du comité de pilotage de la période 3 sur le site d'etival les le mans

Une copie peut vous être faite en mairie si vous le souhaitez.

REUNION AVEC LE COMITE DE PILOTAGE

Le 3 février 2015

Présents :

Mairie : Emmanuel Franco (en début de réunion) - Géraldine Crochard

Personnel communal : Magali Bommert

Bénévole du mardi : Emmanuelle Chaigne-Joly

AP2E : Chauvin Camille – Danilo Marie - Joly Stéphane – Bruno Diguer

Ecoles : Aline Duval - Régis Camboulive

CAF : Madame Pamard

• Aide-mémoire des sigles :

APC : Activité Pédagogique Complémentaire (a remplacé le soutien scolaire), sous la responsabilité des enseignants donc de l'éducation nationale.

TAP : Temps d'Activité Périscolaire, sous la responsabilité de la commune. Romuald Nardeux organise ces temps et Magali Bommert coordonne les animateurs et les groupes.

- La mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires rencontre des difficultés sur notre Ecole.
L'organisation est globalement la même que l'année dernière mais depuis septembre 2014 toutes les villes et communes environnantes appliquent la réforme et recrutent sur les mêmes créneaux. Par conséquent, pour cette année il est plus difficile de trouver des animateurs.
- Avant les vacances le constat était le suivant :
 - En maternelle : il manquait 1 animateur chaque soir
 - En élémentaire : il manquait 1 animateur chaque soir et surtout 3 animateurs le jeudi (hors présence des bénévoles).
- Le manque d'animateurs est la cause principale des dysfonctionnements rencontrés, c'est pourquoi il est arrivé que 3 groupes d'enfants soient pris en charge par Magali qui normalement ne doit pas prendre de groupes mais coordonner les activités. Les élus comme les parents d'élèves ont conscience que la sécurité des enfants s'en trouve affectée.
- Pour améliorer la situation à partir de la rentrée de février plusieurs pistes sont à l'étude :
 - Elargir l'espace de recrutement, le bon coin, voir annonce : http://www.leboncoin.fr/emploi/765325507.htm?ca=18_s
- L'AP2E a proposé :
 - De rendre les postes d'animateurs plus attractifs : meilleure rémunération, remboursement frais de transport, prime si engagement de l'animateur sur une durée.
 - Que plus d'élèves soient pris en charge en APC par les enseignants de maternelle et d'élémentaire. Depuis la réunion, le directeur d'élémentaire nous a informé que 20 élèves seraient pris en charge le mardi et 48 élèves le jeudi où il manque 3 animateurs. En maternelle les enseignants prendront des demi-classes. Les APC s'arrêteront en avril.
 - De simplifier les thèmes proposés, d'éviter les activités trop difficiles à mettre en œuvre compte tenue des contraintes

matérielles et humaines.

- De se rapprocher du mode de fonctionnement de l'accueil périscolaire avec au sein d'un même groupe du choix dans les activités (exemple dessin, jeux de société, écoute de musique, lecture etc.);
- D'utiliser les locaux de l'ancienne bibliothèque, en l'aménageant peu à peu en un espace ludique voir lien : <http://eduscol.education.fr/cid55845/espaces-ludiques.html>
- Qu'un ou deux groupes soient pris en charge par Marine (bibliothécaire) dans la nouvelle bibliothèque avec l'aide d'un animateur.
- De fonctionner en groupes plus importants avec deux animateurs pour que les animateurs ne soient pas seuls avec le groupe.
- D'informer les parents que les TAP ne sont pas obligatoires et qu'il est possible de quitter l'école dès 15h45.
- De communiquer aux parents qu'ils doivent :
- Venir à l'heure sinon leur enfant sera placé en accueil périscolaire à partir 10 minutes de retard. Une facture sera alors émise - Rester corrects: il a été constaté que quelques parents et enfants manquent de respect aux animateurs.

Pour l'année scolaire 2015-2016, trois propositions sont à l'étude, elles portent sur l'organisation de la journée et ont deux objectifs :

- Faciliter le recrutement des animateurs, recruter sur deux ou trois soirs est plus simple que sur quatre soirs
- Allonger le temps des TAP donne la possibilité d'aller au gymnase, la durée actuelle des TAP est de 45 min.

- Intervention de Madame Pamard sur ce point :
- Pourquoi changer une organisation qui fonctionne ? le souci vient du manque d'animateurs

Proposition n°1

- regrouper les TAP sur 2 soir de la semaine, ce qui ferait 2 fois 1h30 de TAP

Proposition n°2

- regrouper les TAP sur un après midi complet soit 3h de TAP.

Proposition n°3

- regrouper les TAP sur 3 soirs, soit 3 fois 1 h et une garderie qui commencerait à 16h15 le vendredi, voir planning de semaine ci-dessous :

	8:45	11:45	13:30	15:30	15:45	16:45
Lundi	3h de classe		pause méridienne	2h de classe		TAP/APC
Mardi	3h de classe		pause méridienne	2h de classe		TAP/APC
Mercredi	3h30 de classe		Accueil			
Jeudi	3h de classe		pause méridienne	2h de classe		TAP/APC
Vendredi	3h de classe		pause méridienne	2h30 de classe		Accueil

A la prochaine réunion qui aura lieu le 10 mars 2015

nous continuerons d'étudier toutes les pistes possibles afin d'améliorer ce service TAP.